

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 4 (1875)

Heft: 9

Rubrik: Partie pratique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PARTIE PRATIQUE

Première leçon de comptabilité.

Le travail que nous publions sous le titre de *Premières leçons de comptabilité*, a été composé pour des enfants de neuf, dix et onze ans. A cet âge, les élèves savent suffisamment écrire et calculer pour faire sans peine les petits comptes que nous leur proposons.

Nous croyons que les premières notions de comptabilité, comme celles de la plupart des sciences, doivent se donner au moyen de questions, de conversations familières, semblables à celles qu'on engage avec les jeunes élèves dans les leçons de choses. Il est nécessaire d'ailleurs de prendre pour point de départ des sujets qui intéressent directement l'enfant, qui le mettent en action ; il faut se fonder sur ce qu'il a fait, sur ce qu'il fait encore tous les jours.

Un autre point important en fait de comptabilité, c'est de ne parler aux enfants de titres, de réglures, de réduction d'articles, etc., que lorsqu'ils ont des comptes-modèles sous les yeux, lorsqu'on peut leur montrer immédiatement l'application de la théorie qui leur est donnée. Supposons qu'il s'agisse d'enseigner la botanique à de jeunes élèves ; nous agirions d'une manière absurde et nous serions incompris, si nous parlions, dans la salle de classe, de tiges, de racines, de feuilles, de calice, d'étamines, sans avoir en mains une plante tout entière qui nous permit de montrer, de faire toucher aux enfants les parties que nous désignons. Tout aussi absurde serait l'instituteur qui donnerait la définition d'une note, d'une facture, d'un compte quelconque, sans montrer en même temps un modèle du compte dont il parle.

Les exercices qui suivent ont été inspirés et guidés par les considérations précédentes. L'auteur n'a pas la prétention de croire que son point de départ soit le meilleur ; mais son expérience lui prouve qu'il est bon. Au lieu de présenter en premier lieu le livre d'un épicier, on pourrait tout aussi bien choisir les comptes d'un boucher, d'un boulanger, d'un menuisier ou d'un maréchal.

La tenue du *livre de crédits* ainsi que la manière d'écrire les nombres pourraient peut-être soulever quelques critiques de la part des comptables entichés de leur science et esclaves des formes. Cette considération ne nous arrête pas. Nous travaillons pour de jeunes enfants. Nous avons donc l'obligation d'être avant tout simples et clairs. A plus tard et progressivement les termes scientifiques, certaines abréviations, les réglures compliquées, etc., etc.

PREMIÈRE LEÇON.

L'instituteur a disposé sur une grande feuille ou sur le tableau noir le compte suivant qu'il peut étendre ou raccourcir à volonté.

LIVRE DE CRÉDITS

De Pierre Lombard, épicier à Montet.

1875 MARS	1	Livré à Joseph Duc, 10 liv. de sucre, à 48 cent. la liv. . . .	4	80
	»	» Marie Vesin, à Cugy, 17 l. de sel, à 10 cent. la liv. . .	1	70
	5	» Célestin Duruz, 4 paquets de tabac, à 25 c. le cornet.	1	»
	6	Joseph Duc a fait prendre par son fils Henry, 4 1/2 liv. de macaronis, à 43 cent. la liv.	1	94
	8	Livré à Marie Vesin, 3 onces de cannelle, à 20 cent. l'once. . .		60
	»	» la même, 2 l. de café, à 1 f. 30 cent. la liv.	2	60
	12	» Joseph Duc, 1 liv. de tabac à priser	»	90
	17	» au domestique de M. Mändly et pour le compte de ce dernier, 1 pain de sucre de 22 l. à 46 c. la liv.	10	12
	18	» Joseph Duc, 4 liv. de café, à 1 fr. 30 la liv.	5	20
	»	» au même, 3 paquets de chicorée, à 25 c. le paquet.	»	75
	20	» Célestin Duruz, 1 bouteille de vinaigre	»	25
	26	» Marie Vesin, 3 livres de savon, à 60 c. la liv. et 1/2 liv. d'amidon à 30 c. la l.	1	95
	29	» J. Duc, 12 liv. de sel, 10 c. la l. (Et ainsi de suite.)	1	20

Ce compte ainsi préparé, le maître pourra adresser à ses élèves les questions suivantes (Nous supprimons les réponses pour ne pas trop prolonger le travail):

1. Mes enfants, l'un d'entre vous a-t-il été quelquefois envoyé par sa maman à la *boutique*, acheter du café, ou du sucre, ou des allumettes, etc. ?

2. Vos parents vous ont-ils chaque fois donné l'argent nécessaire pour payer l'épicier ?

3. Lorsque vous n'avez pas payé immédiatement, qu'a fait l'épicier pour ne pas oublier ce que vos parents lui devaient ?

Ecrire ainsi les marchandises qu'on a vendues, c'est ce qu'on appelle *prendre note* d'une vente. Cette écriture se passe sur un cahier, de la manière que voici. (L'instituteur montre le compte ci-dessus, en lit quelques articles et les explique ; il donne aussi quelques explications, sans insister beaucoup, sur la règle, la forme et la position des chiffres). Reprenant la suite de ces questions, le maître demande encore :

4. Lorsque vos parents, au bout d'un mois ou deux, sont allés payer l'épicier, comment celui-ci a-t-il pu savoir combien il devait réclamer ?

5. Cherchons ensemble combien doit Marie Vesin, d'après le livre de crédits que je vous ai montré.

L'instituteur fait l'opération avec les élèves, sur le tableau noir, sous forme de simple addition et en leur faisant indiquer les sommes à additionner. Il dit ensuite : Au lieu de faire seulement la somme de ce que doit une personne de la manière que nous avons employée, les marchands ont l'habitude de copier les uns après les autres, sur une feuille, les articles qui doivent être payés et de les tracer à mesure sur le livre de crédits. Ils font après cela l'addition des sommes partielles, et lorsqu'ils ont reçu leur argent, ils indiquent au bas, en quelques mots, que la note est payée. Nous allons dresser ensemble la note de Marie Vesin.

Madame Marie VESIN, à Cugy, DOIT

à Pierre Lombard, épicier à Montet.

1875				
MARS	1	17 liv. de sel à 10 cent. la liv. . . .	1	70
	8	3 onces de canelle à 20 cent. l'once.	»	60
	»	2 liv. de café, à 1 fr. 30 cent. la liv.	2	60
	26	3 liv. de savon, à 60 cent. la liv. et demi-liv. d'amidon, à 30 c. la liv.	1	95
		Total. . . Fr.	<u>6</u>	<u>85</u>
		Pour acquit.		
		Montet, le 5 avril 1875.		
		Pierre LOMBARD, épicier.		
		REMARQUE. — Il est absolument nécessaire de donner aux enfants <i>une seule manière</i> de dresser une note, soit pour le titre, soit pour les dates, la règle, l'acquit, etc.		

Ce compte achevé, l'instituteur l'explique... Il appelle l'attention des élèves sur le mot *Doit* placé à la fin de la première ligne du titre. Il fait comprendre les mots : Pour acquit, etc. Il dit aussi qui doit garder la note, pourquoi il est prudent de la conserver, etc., etc. Toutes ces explications pourront être amenées par une série de questions qu'il serait inutile de placer ici.

Devoir : Dresser la Note de Joseph Duc, d'après le Livre de Crédits. M. P.



BIBLIOGRAPHIE.

Leçons de choses et lectures à l'usage des écoles primaires et des cours d'adultes, par Rousselot. 1 vol. in-12, 294 pages. Prix fr. 1,25. — Paris, Delagrave.

Ce livre a été conçu d'après un plan nouveau. Les matières sont divisées en quatre parties, les *Choses du Village*, les *Choses de la Ville*, les *Objets usuels*, la *Division et l'emploi du Temps*.

Parmi les Choses du Village, figurent la Maison d'Ecole, l'Eglise, la Maison commune, la Maison d'habitation, la Ferme, la Bergerie, l'Etable, l'Ecurie, la Basse-Cour, les Céréales, les Oiseaux, les Insectes utiles, etc., etc. La troisième partie : *Des Objets usuels*, traite successivement des aliments, du pain, des légumes, des laitages, de la viande, du poisson, de la cuisson, des tissus, des livres, des monnaies, etc., etc.

L'énoncé de ces titres suffira au lecteur pour qu'il ait une idée de la marche suivie par l'auteur. Les divers sujets sont traités brièvement et simplement, avec assez de détails cependant pour fournir une abondante matière à des exercices d'intuition. Chaque leçon est suivie d'un ou de deux morceaux empruntés aux meilleurs auteurs et en rapport avec le sujet.

• Le présent ouvrage offrira aux maîtres, nous dit l'auteur, non des leçons achevées, mais des sujets de leçons, des textes à développer, des cadres à remplir, en laissant une large place à leur initiative comme à leur expérience. Un maître intelligent et zélé accepte volontiers un guide : il ne consent guère à s'enfermer dans des formules toutes tracées, à répéter et à faire répéter autour de lui des phrases toutes faites. C'est assurément par la méthode socratique ou interrogative qu'il procédera, mais il